

Note à tous les élèves du lycée

En raison de l'état d'urgence décrété par le président de la République, nous allons déplacer provisoirement, pour des raisons de sécurité, l'espace fumeurs situé sur le parvis de l'établissement.

Pour fumer, vous disposerez d'un espace balisé situé à côté du lycée général et appelé la Rotonde.

J'en appelle à votre sens citoyen pour que cet endroit reste propre. Des cendriers y ont été installés. Utilisez- les !

Aussi je vous demande impérativement de ne plus vous regrouper devant le lycée jusqu'à nouvel ordre.

Jacques Guillaumat

Proviseur